

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 Mars 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

OBJET :
**11. CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION
FLANDRE ET LYS
AUTONOMIE.
DÉSIGNATION D'UN
REPRÉSENTANT.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2017

Reçu en préfecture le 11/04/2017

Affiché le

13.04.2017

ID : 059-215904004-20170406-11042017-DL-AR-005*



L'an deux mil-dix-sept, le six AVRIL à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjoint – Mme CARREZ-DÉWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : M. KUJAWA Philippe – M. DIDELOT Bernard – M. BAUDRY José – Mme BOUVET Margaret – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. MILLE Cédric – M. PARENT Jacques – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – M. MARCINKOWSKI Claude – M. DEBAECKER Yves – M. VERWAERDE Franckie – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. LORIDAN Bernard – Mme DI PENTA Anna.

Mme Marie-Angèle DELOMMEZ a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que l'association Flandre et Lys Autonomie a pour objet de promouvoir l'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement médico-social des personnes de 60 ans et plus, des adultes en situation de handicap sur un périmètre déterminé.

Cette association est dirigée par un conseil d'administration composé de membres répartis en 5 collèges :

- Elus des communes adhérentes à titre individuel ou via une intercommunalité, des conseils communautaires des intercommunalités adhérentes ;
- Etablissements hébergeant des personnes en perte d'autonomie ;
- Associations d'aides et d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ;
- Acteurs libéraux, directeurs d'établissements sanitaires ;
- Associations et groupement représentatifs des PA/PH, personnes ressources.

L'assemblée est invitée à procéder à la désignation d'un représentant parmi ses membres appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'association relatif au collège « Elus des communes adhérentes à titre individuel ou via une intercommunalité, des conseils communautaires des intercommunalités adhérentes ».

Sur proposition du Maire, l'assemblée décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

.../...

Envoyé en préfecture le 11/04/2017

Reçu en préfecture le 11/04/2017

Affiché le 13.04.2017



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

OBJET : 11. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION FLANDRE ET LYS AUTONOMIE. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme Martine BEURAERT, membre appelée à siéger au sein du conseil d'administration de l'association « Flandre et Lys Autonomie ».

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.